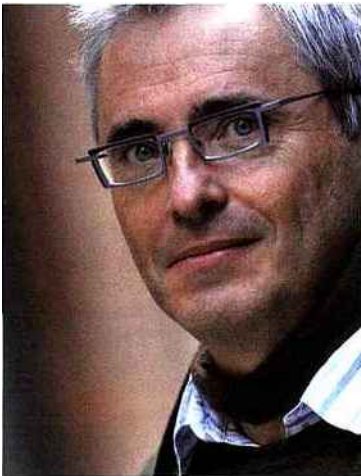


Concilier profit et responsabilité

Pour Christian Gollier, directeur de Toulouse School of Economics, le profit et la responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise ne sont pas incompatibles.



Peut-on demander à l'entreprise à la fois de maximiser sa profitabilité et de faire le bien de l'humanité ? Cet idéal est une utopie. Les entreprises sont incitées par leurs propriétaires à maximiser leur profit sans intégrer toutes les conséquences sur leurs clients, employés, fournisseurs, riverains... Parce qu'il n'internalise pas ces conséquences, l'entrepreneur-pollueur va polluer plus qu'il n'est socialement désirable, et le pharmacien fera moins d'efforts de R&D que ne le voudrait le bien commun. Face à cette divergence entre profit privé et bénéfice social, il est collectivement désirable de renforcer les mécanismes de responsabilisation sociale et environnementale des entreprises.

sur l'emploi et le niveau des salaires, en évitant la gestion court-termiste des ressources humaines, une entreprise peut mieux motiver ses employés et attirer les meilleurs candidats, ce qui peut avoir un effet net positif sur sa performance financière.

Peut-on mesurer l'utilité socio-économique d'une entreprise ? Cette question est devenue centrale. Au-delà des imprécisions ou des bonnes intentions, il faut construire les outils d'une évaluation efficace des performances de l'entreprise sur la base de valeurs extra-financières : la santé, l'environnement, la sécurité, le temps... En fixant ces valeurs, on améliore

“ Construire une valorisation de l'entreprise sur la base de valeurs extra-financières.

Profit et responsabilité des entreprises sont-ils incompatibles ? Non. Une entreprise qui traite mieux ses employés, ses clients et son environnement peut « surperformer » sur le long terme ses concurrentes moins socialement responsables, ne serait-ce qu'en réduisant les risques de conflit avec les parties prenantes : grève des employés, embargo des consommateurs, etc. En offrant des garanties

leur comparabilité et on assure la consistance globale des évaluations. On s'assure que seules les actions les plus performantes, au sens du bien commun, seront mises en œuvre. On permet aux citoyens d'exercer leur libre arbitre sur la base de ces valeurs, on restaure l'optimum social mis à mal par des marchés inefficaces et des entreprises trop peu incitées à agir en faveur du bien commun.

Actuellement directeur de Toulouse School of Economics de l'Université de Toulouse-1 Capitole et co-auteur du rapport du GIEC sur le changement climatique, Christian Gollier est un chercheur internationalement reconnu pour ses travaux sur « l'économie de l'incertain » les problèmes d'évaluation et de décision en situation d'incertitude, avec des impacts étalés dans des temps longs, par exemple en matière d'environnement, d'assurance, de gestion patrimoniale.